

## RAPPORT

# ATELIER DE FORMATION POUR LES ENTITES NATIONALES DESIGNEES (END) DES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE

**20 AU 22 MAI 2014**  
**ABIDJAN, COTE D'IVOIRE**



**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME**

Programme des Nations Unies pour l'environnement      Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente

Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде      برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



## Introduction

L'Atelier de formation pour le renforcement des capacités des Entités Nationales Désignées (END) des pays Francophones d'Afrique auprès du Centre et Réseau des Technologies Climatiques (CRTC), a eu lieu du 20 au 22 mai à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Les principaux objectifs visés par cette rencontre étaient de :

- (1) présenter le CRTC et ses services y compris la procédure de traitement et de réponse aux requêtes d'assistance technique des pays;
- (2) présenter les rôles des END en tant qu'« ambassadeurs » des technologies climatiques au niveau national en favorisant la collaboration et le renforcement des réseaux et partenariats, l'information, le partage des connaissances et le renforcement des capacités de même que l'élaboration, la sélection et la soumission de requêtes auprès du CRTC ;
- (3) identifier les besoins prioritaires des END.

Des représentants de 17 pays ont participé à l'atelier, à savoir le Burundi, le Cameroun, le Tchad, le Niger, le Sénégal, la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine, le Mali, le Congo, l'Algérie, la Guinée Conakry, le Gabon, le Burkina Faso, la Tunisie, le Togo, Djibouti et la Côte d'Ivoire. Des personnes ressources issues des institutions membres du consortium du CRTC (ENDA Energie, UNEP, ONUDI) ont animé et facilité la conduite de la formation.

Ce rapport présente les principaux points et recommandations issus des présentations ainsi que les discussions tenues lors de l'atelier. La liste des participants et l'agenda de la rencontre sont présentés en annexes.

*Cet atelier s'est articulé autour de neuf sessions composées de présentations suivies de discussions et d'exercices pratiques.*



**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME**

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente

Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде

برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



## JOUR 1: Vue d'ensemble du CRTC et des END

### Session 1 - Ouverture

**Dans son allocution, Mr Secou SARR, Directeur de ENDA Energie** a souligné l'importance des technologies climatiques pour le développement durable ainsi que le rôle du CRTC pour stimuler et encourager la coopération autour du transfert et du déploiement de ces technologies. Il s'est réjoui que la Côte d'Ivoire ai déjà un environnement institutionnel propice à la soumission des requêtes auprès du CRTC, rappelant que la Côte d'Ivoire fut le premier pays francophone à nommer son Entité Nationale Désignée. Mr Sarr a insisté sur la nécessité de favoriser la communication et le dialogue avec toutes les parties prenantes, pour assurer l'alignement des activités du CTCN avec les priorités nationales.

Cet atelier représente une étape importante du processus lancé par le CRTC, et s'inscrit dans la continuité des efforts existants pour l'identification et le transfert des technologies climatiques, tels que les Evaluations en Besoins Technologies (EBT) par exemple. Il a en outre rappelé que ce processus est en droite ligne avec la position commune des chefs d'états africains dans le cadre de l'agenda post 2015, où l'importance du transfert de technologies fut identifiée comme facteur important dans le processus de développement durable. Mr. Sarr s'est enfin félicité du fait que le CRTC permettra de passer des négociations internationales, aux actions concrètes dans les pays.

**Dans son mot d'ouverture, Mme Doris Hribernigg, Représentante de l'ONUDI en Côte d'Ivoire,** a affirmé que le transfert de technologies climatiques devient de plus en plus important pour tous les secteurs en forte croissance de la Côte d'Ivoire, et réitéré la volonté de l'ONUDI d'accompagner le pays dans la promotion de l'économie verte et des technologies propres et dans ses démarches auprès du CRTC.

Mme Doris a souligné que les Entités Nationales Désignées (END) sont les ambassadeurs du CRTC au niveau national. Elle a ajoutée que l'ONUDI est fière de faire partie du Consortium du CRTC, en partenariat avec le PNUE et les 11 autres membres du Consortium pour travailler directement avec tous les pays en développement.

**Dans son allocution, Mr. Zitouni Ould Dada (PNUE)** a expliqué que cette formation est organisée dans le cadre d'une série d'ateliers déjà conduits ou à venir en Amérique latine, en Asie, en Afrique anglophone, au Moyen Orient, en Europe de l'est, ainsi que dans les petits états insulaires en développement (PIED). Il a souligné que cette formation, en



UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

Programme des Nations Unies pour l'environnement      Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente

Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде      برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



expliquant le rôle et responsabilités des END, va permettre aux pays de mieux bénéficier des services du Centre.

Mr. Ould Dada a rappelé que le CRTC est le fruit de plusieurs années de négociations internationales et qu'il est à présent opérationnel et prêt à offrir ses services aux pays. Il a précisé, qu'à ce jour, le CRTC a un budget de 27 millions USD, avec l'objectif d'atteindre à un budget global de 100 millions USD sur 5 ans. La question des technologies climatiques tient une place importante dans la suite des négociations climatiques au niveau international et plus particulièrement dans le cadre de la conférence sur les changements climatiques, où les pays cherchent à trouver un accord à l'horizon 2015. La question des technologies y sera très présente car c'est un aspect indispensable pour relever les défis de sécurité alimentaire, de l'énergie et de l'accès à l'eau dans le contexte actuel de changement climatique.

**Dans son discours solennel d'ouverture de l'atelier, Mr. Rémi Allah Kouadio, Ministre de l'Environnement, de la Sécurité Urbaine et du Développement Durable de la Côte d'Ivoire** a rappelé les efforts de son pays en matière de lutte contre le changement climatique. En effet, la Côte d'Ivoire a mis en place un cadre de Transfert de Technologies, procédé à l'identification des Besoins Technologiques (EBT) et nommé son Entité Nationale Désignée (END).

Monsieur le Ministre estime que cette formation est essentielle afin de promouvoir un transfert de technologies effectif pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique. Enfin, il a souligné sa reconnaissance envers ENDA, UNEP et UNIDO pour avoir organisé cet atelier en Côte d'Ivoire.

**Exercice 1 - exercice individuel: questions sur le CRTC : Quiz sur la lecture des documents distribués avant la réunion (questionnaire avec questions à choix multiples).**

Cette session avait pour but d'évaluer la compréhension des participants sur les services que le CRTC est en mesure de fournir mais aussi sur le type de requêtes qui pourraient être soumises au CRTC. Le prix des meilleures réponses fut décerné à Monsieur Kobele Keita END de la Guinée Conakry.

## Session 2 - Le CRTC

**Exercice 2 - exercice individuel:** Il s'agissait pour cet exercice de faire ressortir les impressions actuelles, la compréhension, des exemples et les attentes sur ce que le CRTC peut fournir comme services



**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME**

Programme des Nations Unies pour l'environnement      Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente

Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде      برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



## Attentes à l'issue de la formation, exprimées par les pays participants

- Avoir plus de compréhension sur les enjeux et les processus de transfert des technologies climatiques ;
- Avoir un maximum d'informations sur les fonctions et services offerts par le CRTC ;
- Comprendre le processus de développement des requêtes éligibles auprès du CRTC ;
- Mieux comprendre et assurer le rôle d'END pour soutenir son pays ;
- Obtenir les outils nécessaires pour mettre en place une END ;
- Initier un dialogue entre le CRTC et les END.

## Présentation générale sur le CRTC (Historique du CRTC, situation du CRTC, le Centre, le Réseau)

Le CRTC a été créé par tous les États parties à la CCNUCC, soit 194 pays à travers le monde, afin de stimuler le développement et le transfert de technologies climatiques dans les pays en développement. Les technologies en question ne concernent pas seulement du matériel/équipement (hardware), mais aussi des connaissances et des informations (software) et des aspects organisationnels (orgware). Le CRTC a pour fonction de fournir l'assistance technique et l'expertise nécessaires aux pays en développement, partager de l'information et des connaissances, renforcer la collaboration et la mise en réseau.

Le CRTC comprend deux composantes : le Centre des Technologies Climatiques (CTC) et le Réseau des Technologies Climatiques (RTC). Chaque pays participe aux activités du CRTC à travers son END. Elles ont essentiellement pour rôle de coordonner les activités relatives au CRTC dans le pays et de diffuser les informations pertinentes, même si leur rôle dépendra aussi des circonstances nationales. Toutes les END sont de facto membres du réseau. 78 END furent à ce jour nommées mais très peu en Afrique. Le CRTC est administré par un Conseil Consultatif composé de négociateurs nationaux. La présidence de ce Conseil est actuellement assurée par l'Ouganda.

## Discussions

Les échanges ont porté sur la différence entre le consortium et le réseau, la possibilité d'appartenance au consortium, les critères d'adhésion au réseau, l'ancrage institutionnel et le profil de l'END.

La différence entre les membres du consortium et ceux du réseau réside dans le fait que les premiers sont porteurs de l'initiative du CRTC et font partie intégrante du centre, alors que les seconds sont sélectionnés sur la base d'une candidature, afin de soutenir le CRTC pendant une durée limitée. Le CRTC est formé d'un consortium sur la base du fait qu'il n'y



UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente

Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде

برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



pas d'organisation capable à elle seule de répondre aux objectifs du CRTC, d'où la nécessité de travailler en consortium pour joindre les expertises. Le consortium n'est pas ouvert à de nouveaux membres et est limité aux 13 organisations porteuses du CRTC.

Le réseau est ouvert à toute organisation ayant une expertise dans de domaine des technologies climatiques. Les critères pour être membre du réseau sont définis par le Conseil Consultatif du CRTC, et sont disponibles en ligne, avec le dossier de candidature. En attendant que le réseau soit opérationnel, le CRTC s'appuie sur les partenaires du consortium pour mener ses activités.

Quant aux END, leur affiliation peut être variée (un Ministère, une structure de recherche, une organisation privée, etc.) puisque le choix est laissé à la souveraineté des pays. L'essentiel étant qu'une personne contact soit désignée comme END officielle au sein de la structure, pour être l'interlocuteur privilégié du CRTC. La personne/l'institution devra avoir le pouvoir de dire que tel ou tel projet constitue une demande de la part de son pays. Le point focal national pour la CCNNCC est chargé de porter la nomination de l'END auprès du secrétariat de la CCNUCC. Si le choix de l'END appartient à la souveraineté des états, le CRTC a développé des lignes directrices pour proposer des orientations sur les rôles des END, qui ont été approuvés par le Conseil Consultatif (disponible dans le Manuel des END)

### Session 3 – Les services du CRTC

- Présentation des services CRTC (services liés à toutes les fonctions avec des exemples concrets, dont le Système de Gestion des Connaissances)
- Exercice 3 - exercice de groupe : Le partage des notes autocollantes de l'exercice 2 entre deux catégories : « compris dans les services du CRTC » ou « non compris dans les services du CRTC ».

La présentation des services du CRTC a été suivie d'un exercice de groupe. Cet exercice a fait ressortir que 23 des 35, soit 65%, des services proposés par les participants sont bien des services que le CRTC peut offrir.



Entre autres services mentionnés par les participants mais non couverts par le CRTCC, on peut citer : la fourniture d'équipements, l'octroi de financements ou le soutien financier aux END pour prendre part aux Conférences des Parties dans le cadre de la CCNUCC. Dans certaines circonstances, le CRTCC pourra indiquer des sources potentielles de financements que les porteurs de projets pourront explorer. Le CRTCC n'est en effet pas un mécanisme de financement mais peut faciliter l'accès au financement.

#### Session 4: Les Entités Nationales Désignées (END)

Présentation sur les rôles et responsabilités des END (en mettant l'accent sur l'idée de « ambassadeurs » nationaux dans le domaine des technologies climatiques - Présentations des END sur leur mise en place/création

La présentation des rôles des END a mis en exergue les éléments suivants :

- Les END animent les processus liés au CRTCC au niveau national. A ce titre les END peuvent se positionner en « ambassadeurs » des technologies climatiques, afin de stimuler le développement et la soumission de requêtes auprès du CRTCC.
- Les END assurent l'interface entre le mécanisme de technologies et leur pays. Elles assurent l'engagement des parties prenantes au niveau national et la gestion du processus de soumission des requêtes, afin d'assurer qu'elles répondent au mieux aux priorités et aux besoins du pays en matière de changement climatique et de développement.
- Les END peuvent également soutenir un plaidoyer pour l'intégration des questions technologiques dans les politiques et priorités nationales.

#### Présentation de l'END de la Côte d'Ivoire

L'END de la Côte d'Ivoire a présenté sa vision du processus de consultation des acteurs et des experts nationaux ainsi que l'arrangement institutionnel autour de son END. Un arrêté portant création, organisation, attribution, fonctionnement du cadre institutionnel de gestion des requêtes est en cours de validation.

Cet arrangement institutionnel comprend un Conseil Consultatif d'orientation et de suivi-évaluation composé de 10 ministères, de la confédération des entreprises, la chambre de commerce, et d'autres organisations pertinentes. Un comité national est chargé de discuter et valider les requêtes en vue de leur soumission au CRTCC pour approbation. Le comité



UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

Programme des Nations Unies pour l'environnement      Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente

Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде      برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



national de gestion des requêtes sera constitué des Directeurs généraux affiliés aux différents ministères. La présidence sera assurée par le DG de l'environnement. Une cellule nationale pour le transfert de technologies aura pour rôle de coordonner toutes les activités conjointes entre les différents acteurs nationaux. La présidence de cette cellule sera assurée par l'END.

Une EBT réalisée, deux Communications Nationales produites, un mécanisme REDD+, NAMAs, etc. constituent autant d'atouts que l'END de la Côte d'Ivoire mettra à contribution pour réussir la mise en œuvre de son plan d'action. Des défis comme l'organisation du dialogue national, la mise sur pied d'un cadre réglementaire et institutionnel et faire de la Côte d'Ivoire un hub africain de transfert de technologies climatiques, restent encore à relever.

### Présentation de l'END du Sénégal

Le Centre national pour les énergies renouvelables (CERER) est la structure désignée comme END pour le Sénégal. Le CERER, membre du Comité National Changement Climatique (COMNACC), est un institut de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar travaillant sur les énergies renouvelables. Le COMNACC comprend six groupes thématiques: Vulnérabilité & Adaptation, Atténuation, Transfert de Technologies, Financement, plateforme de Durban, Renforcement capacités. L'END est affiliée au groupe thématique Transfert de Technologies.

Du point de vue de la structuration, l'END du Sénégal comprend un Comité de pilotage qui fournit des orientations et des lignes directrices et un comité technique pour évaluer les requêtes. Le secrétariat de l'END est assuré par le secrétariat du COMNACC.

### Discussions

Les discussions ont fait ressortir qu'il convient d'éviter les lourdeurs administratives et institutionnelles, et de se baser sur l'existant pour mettre en place les END. Il est en effet moins productif de créer de nouveaux comités alors que des arrangements existent déjà dans le cadre des Communications Nationales, MDP, etc., sur lequel l'END peut capitaliser. Il faut cependant noter qu'il n'existe pas système organisationnel universel ou d'arrangement standard pour l'END et que tout dépendra des spécificités les pays.

L'objectif est que les pays se concentrent sur la production de requêtes, qui, une fois prises en charge et porteuses d'impacts, donneront plus de poids au CRTC et aux END aux yeux des partenaires financiers.



La question de la propriété intellectuelle des technologies climatiques est une question qui, si elle se pose lors d'une requête, nécessitera une collaboration avec les parties concernées, et le CRTC fera appel à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

Un point saillant des discussions a porté sur le financement de certaines activités des END (fonctionnement, équipement, communication, etc.). D'après son mandat, le CRTC ne peut pas apporter d'appui financier direct pour ce type d'activités. Cependant, le CRTC est conscient de ces défis et recherche une solution ; il existe plusieurs mécanismes de financement au niveau mondial susceptibles d'appuyer les END.

#### Session 4 (suite): Les Entités Nationales Désignées (END)

- Exercice 5– exercice individuel

(Travail interactif - réponses écrites sur un tableau à l'avant de la salle - se concentrer sur les avantages spécifiques à l'END)

Durant cet exercice, il était demandé aux participants d'apporter des éléments de réponses aux deux questions ci-dessous. Les réponses qui ont été apportées sont compilées dans le tableau ci-après :

Qu'est qui vous donne de l'enthousiasme dans votre rôle en tant que END ?	De quoi avez vous besoin afin de briller dans ce rôle ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'échange d'expérience entre pays du sud</li> <li>• Servir d'interface entre les acteurs nationaux et le CRTC</li> <li>• Etre un ambassadeur de son pays pour les technologies climatiques</li> <li>• Etre chargé de mettre en place un processus opérationnel qui crée une synergie entre les parties pour la résilience climatique</li> <li>• Pouvoir influencer les politiques</li> <li>• Provoquer les échanges d'expériences</li> <li>• Mobiliser des parties prenantes</li> <li>• Etre leader dans les technologies climatiques et contribuer à améliorer la qualité de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens financiers, humains et techniques</li> <li>• Appui institutionnel et politique de la part des gouvernements</li> <li>• Soutien pour le lobbying et le plaidoyer au niveau national et international</li> <li>• Création d'un cadre réglementaire propice</li> <li>• Disponibilité du CRTC</li> <li>• Valorisation du rôle des END</li> <li>• Autonomie d'action</li> <li>• Réseautage entre END</li> </ul>

- Exercice 6 - exercice individuel



Q3. Proposition d'exemples de requêtes que les pays auraient pu soumettre ou veulent soumettre au CRTC et qui aiderait le pays à lever les barrières liées aux technologies d'atténuation ou d'adaptation (écrit sur des notes autocollantes et affichés sur des tableaux)

Les participants furent invités à alimenter une boîte aux idées spécialement ouverte afin de recueillir des exemples de requêtes. Ces exemples pourraient être utilisés comme des cas concrets dans les exercices de groupe lors des sessions suivantes.

## Fin de la première journée

---

## JOUR 2: Harmonisation des activités du CRTC avec les plans et les politiques nationales, engagement des parties prenantes, renforcement et développement de réseaux au niveau national

### Session 5 - Intégration des questions de genre dans les activités du CRTC

Vue d'ensemble des approches utilisées pour intégrer les questions de genre, appliquée aux activités du CRTC.

Cette présentation revient sur le concept du genre, son intégration dans les questions de changement climatique (outils, méthodes/approches) et plus spécifiquement, sa prise en compte dans les activités du CRTC.

### Discussions

L'intégration du genre dans des activités liées au changement climatique est une approche qui permet que les différents besoins, points de vue et perceptions des femmes et des hommes, des filles et garçons soient pris en compte dans la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation d'un projet. Il est ainsi important que l'on ne parle pas au nom des femmes, mais de laisser les femmes s'exprimer librement à propos de leurs besoins et préoccupations spécifiques. Pour cela, des enquêtes peuvent par exemple être menées afin de collecter les perceptions des acteurs selon leur genre.

S'agissant de l'intégration du genre dans les activités du CRTC, elle pourra se faire tout au long du processus des requêtes, depuis leur soumission, leur examen, l'élaboration du plan d'intervention, et jusqu'au suivi évaluation. Des niches d'intégration du genre existent aussi au niveau des critères d'éligibilité des membres du réseau, des critères de sélection des requêtes, et dans le choix des END.



A ce jour, on compte près de dix femmes comme points focaux des END, sur plus de 70 END. Parmi les employés du CRTC, on compte 3 femmes sur un personnel total de sept. Cependant, la représentation des femmes ne se limite pas seulement à l'équilibre numérique entre femmes et hommes, comme ce fut le cas dans les approches initiales du genre. En effet, le concept du genre a évolué et on parle à présent du genre en termes de perceptions, intérêts et besoins différenciés des femmes et des hommes dans un contexte donné.

Suite à cette session relative au genre, une participante à la formation a estimé que sa perception du genre a radicalement changé et qu'elle s'engagera à être une ambassadrice du genre dans tous les projets et programmes de son institution et de son pays en général.

### **Session 6 – Harmonisation entre les activités du CRTC avec les priorités nationales**

Vue d'ensemble des approches utilisées pour s'assurer que les activités des END et du CRTC dans le pays sont en phase avec les objectifs nationaux de développement.

La présentation a mis l'accent sur la nécessité d'alignement des requêtes d'assistance technique avec les priorités nationales, les approches et outils d'intégration et le repérage des différents processus de développement au niveau des pays.

#### **Discussions**

Il existe déjà et dans plusieurs pays, des cadres institutionnels relatifs au changement climatique.

L'END est encouragée à orienter les porteurs de projets à sélectionner des idées de projets prioritaires aux pays, surtout pendant cette phase de démarrage du CRTC. Les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle dans ce sens. Elles doivent s'intéresser à l'administration et au processus de prise de décision et de validations des requêtes au niveau national avant leur soumission au CRTC. Aussi, les décideurs (comités changement climatique, Ministères, etc.) devront émettre des avis sur les requêtes soumises afin de vérifier qu'elles sont parties intégrantes des priorités nationales.

**De ce fait, il ne faut pas que l'END soit une entité isolée mais plutôt une partie intégrante d'un système existant plateformes et de consultations.**

Le CRTC est aussi appelé à faire du lobbying au niveau des pays afin de supporter les END dans leur rôle de plaidoyer pour une cohérence des requêtes avec les objectifs nationaux de développement. Une représentation effective de tous les acteurs dans le processus aidera aussi à atteindre cet objectif. Pour cela, l'END doit procéder à une l'identification exhaustive



de l'ensemble des points d'entrée (parties prenantes déterminantes) pour réussir une communication et sensibilisation inclusive. Dans le cadre du processus d'élaboration nationale du budget par exemple, la capacité d'influence de l'END permettra de consacrer des lignes budgétaires dédiées au transfert de technologies. Les priorités de développement étant similaires, à certains égards, dans plusieurs pays francophones, il serait utile de partager les expériences au sein d'une plateforme pour les pays francophones.

**Session 6 – Harmonisation entre les activités et les mécanismes nationaux en vertu de la Convention : Vue d'ensemble des approches utilisées pour s'assurer que les activités des END et du CRTC dans le pays sont en phase et coordonnées avec les actions nationales relatives aux autres mécanismes de la Convention.**

La présentation a montré qu'il existe plusieurs possibilités de faire le lien entre les activités du CRTC et les autres processus et mécanismes de la CCNUCC déjà mis en œuvre dans les pays. Dans le domaine de l'atténuation par exemple, on peut citer le Mécanisme de Développement Propre (MDP) et les Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National (MAAN). Dans le domaine de l'adaptation, on peut citer les Plans Nationaux d'Adaptation (PAN) et les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA). A titre d'exemple, le CRTC peut apporter son soutien à un pays pour préparer des NAPs et des NAMAs, dont la nécessité a été identifiée par un EBT au niveau national.

Les END, en vertu de leur rôle de point focal national pour le développement et le transfert de technologies pour le climat, pourront donc soumettre des requêtes au CRTC pour une assistance technique en lien avec les mécanismes et processus de la CCNUCC mentionnés ci-dessus.

### **Discussions**

Pour l'intérêt national, il s'avère important de favoriser une coordination et une cohérence de tous ces processus afin de mieux bénéficier des opportunités. Pour les pays qui n'ont pas encore de dispositifs institutionnels (MDP, AF, EBT, etc.), il existe des institutions régionales comme l'AfDB ou le PNUD auprès de qui ces pays peuvent s'adresser. Concernant le MDP, il est à noter que c'est un mécanisme dont l'avenir reste encore à définir même si on note l'existence d'une nouvelle forme de MDP qui devrait favoriser des projets dans les pays en développement qui n'ont pas pu, jusque là, bénéficier du mécanisme.



D'autres options de soutien pour l'appui à la mise en œuvre, en termes d'accès aux financements (Fonds pour l'Environnement Mondial, Fonds Vert pour le Climat, Fonds pour l'Adaptation, etc.). Les END pourront solliciter le CRTC afin de les assister à surmonter les difficultés d'accès à des sources de financements existantes dans le cadre de la CCNUCC.

Enfin, le partage de l'information et des connaissances, la collaboration et le réseautage au niveau international, sont des moyens additionnels qui aideront les END à rester informées sur les mécanismes et autres opportunités qui existent au sein de la CCNUCC et leur cohérence avec les priorités nationales.

En définitive l'alignement des activités du CRTC avec les priorités nationales constitue un principe directeur d'intervention du CRTC, qui est mis en œuvre et assuré par les END.

## Session 7 – Engagement des parties prenantes et les consultations nationales

- Présentation sur l'engagement des parties prenantes et des consultations nationales : importance, outils, méthodes et résultats escomptés
- Discussion et exercice sur l'engagement des parties prenantes

La présentation a montré que le succès des END dépend beaucoup de l'engagement des parties prenantes dans le domaine du changement climatique. Il est important d'identifier les niches d'engagement et d'alliances, les critères de choix des acteurs, de s'accorder sur les principes directeurs de l'END, et de trouver les outils adéquats d'animation et la manière dont ces outils seront mis en œuvre.

### Discussions

Face à tous ces questionnements, les pays ont tour à tour suggéré des pistes de réponse :

Pour la République Démocratique du Congo (RDC), il faudra que le pays mette en place un COMNACC (à l'image du Sénégal), et aligne les interventions du CRTC avec la stratégie nationale du développement durable, le plan émergent de la RDC et le comité national du développement durable.

Pour le Togo, des processus similaires à ceux de la RDC existent, sur la base desquels l'engagement des acteurs pourra être effectif et productif.



Pour la Côte d'Ivoire, le cadre des EBTs, le cadre des deux Communications Nationales produites par le pays, le plan national de développement et tous les mécanismes de la Convention (dont trois projets MDP déjà enregistrés), le système national d'information environnemental, etc. constituent des niches d'engagement avec les acteurs autour des activités du CRTC en Côte d'Ivoire. Il faudra aussi identifier les acteurs détenteurs des technologies dans les différents secteurs. L'influence politique des différents acteurs devra être mobilisée pour aider à lever les barrières.

Pour la Guinée Conakry, les processus NAP, NAMA, et DSRP constituent des cadres pertinents d'alliances pour bâtir sur l'existant et éviter des redondances et la duplication des efforts. La maîtrise des priorités nationales, l'appartenance des acteurs aux secteurs prioritaires, l'engagement des acteurs dans différentes initiatives pertinentes déjà menées ou en cours au niveau national, l'appartenance au secteur privé, la représentativité et l'intérêt des acteurs, etc., constituent des critères de sélection à appliquer pour l'organisation de consultations nationales. Les parties prenantes devront aussi être catégorisés selon leur fonction technique (portefeuille de requêtes) mais aussi politiques (plaidoyer) afin d'animer efficacement la plateforme des END. Les sociétés de production d'énergie et les banques (afin d'initier des mécanismes de financement facilitant l'accès aux technologies) sont aussi des acteurs à inclure dans le processus. Il sera également utile d'identifier des bonnes pratiques en matière de transfert de technologies pour constituer un référentiel.

Pour le Burundi, la direction de l'environnement, l'institut géographique, le ministère de l'énergie, de l'agriculture, et des finances, constituent des parties prenantes clés à impliquer.

Pour la Tunisie, les organisations œuvrant dans les secteurs productifs, les organismes publics, les ONG, les partenaires au développement comme l'Union Européenne ou la GIZ, seront des acteurs à impliquer.

Pour le Tchad, les points focaux CCNUCC et REDD, les directions techniques, les ONG devront être impliqués. La sensibilité au genre sera un critère important de choix des acteurs. Les décideurs comme les parlementaires seront aussi impliqués surtout pour leur rôle politique et leur représentativité.

Pour le Niger, l'engagement des parties prenantes devra comprendre l'implication des institutions de recherche. Il faudra que les END commencent par un exercice de



cartographie des parties prenantes, pour arriver à un système d'information sur les acteurs en fonction de leur fonction politique ou leur expertise.

Pour le Cameroun, l'implication des structures de financements aidera à lever des barrières douanières pour le transfert de technologies mais aussi à lever des fonds. Les services du CRTC seront alors utilisées comme effet de levier pour d'autres fonds ou comme co-financement. De ce fait, il faudra considérer l'END comme centre d'incubation d'idées de projets à financer au delà du cadre du CRTC. Les porteurs de projets sobres en carbone seront des acteurs clés dans l'identification des technologies.

En conclusion, on peut dégager un certain nombre d'idées maitresses pour guider la consultation des parties prenantes par les END, à savoir la transparence, la participation, la transversalité, la communication (élément fondamental pour que les acteurs soient informés), l'équité entre les différents groupes, la promptitude, la pro-activité à saisir ou anticiper sur des opportunités, la prise en compte des initiatives et institutions existantes, la réglementation afin de contrôler le processus, l'appropriation par les parties prenantes afin de s'identifier par rapport à ce que fait l'END, etc. Ces principes doivent guider l'animation des plateformes nationales autour des END.

Parmi les outils et méthodes que les END peuvent utiliser pour faciliter l'engagement des parties prenantes, on peut compter la création de pôles d'expertise, une plateforme en ligne et interactive, la cartographie et les systèmes d'information des acteurs, la gestion axée sur les résultats, la consultation et les cadres de dialogues.

**Exercice 7: Exercice du Groupe sur l'engagement des parties prenantes :** Jeu de rôle - les participants sont répartis en équipes/groupes et chaque participant au sein de chaque équipe se voit attribuer un rôle d'acteur différent dans un scénario dans lequel un projet de biomasse en énergie est envisagé pour leur région/pays. Le «gouverneur» appelle à une consultation des parties prenantes et demande les points de vue des parties prenantes. On donne à chaque acteur un agenda secret qu'il doit essayer de faire passer au cours des consultations avec les parties prenantes - ils remplissent un formulaire d'auto-évaluation en indiquant ce qu'ils essaient d'atteindre et comment ils comptent s'y prendre pour y parvenir. Les groupes tentent d'arriver à un accord où toutes les parties prenantes sont satisfaites - les résultats sont présentés à l'ensemble de l'atelier.

Il s'agit là d'un exercice très similaire à la réalité du terrain à laquelle les END sont confrontés. A l'issue de l'exercice, chaque groupe est arrivé à des conclusions et des compromis différents, résumés ci-dessous :



Le groupe 1 a pu trouver un compromis autour du projet proposé et même de la technologie à adopter. Ce succès a surtout résidé dans la capacité des parties prenantes à anticiper et à négocier des compromis en dehors du cadre formel des négociations. La solution a donc finalement été de conduire des négociations tripartites qui ont finalement donné un résultat consensuel pour toutes les parties.

Le groupe 2 a aussi pu trouver un compromis en procédant étape par étape, tout en assurant l'engagement de tous les acteurs. Le groupe s'est dans un premier temps accordé sur le type de technologie à développer et le modèle économique à adopter en fonction des prérequis exprimés par les différentes parties prenantes. Puis les parties ont convenu des modalités de collecte et de la définition des prix de l'énergie produite. Des avantages furent accordés à certaines parties afin d'assurer leur engagement. Des conventions multipartites furent aussi signées pour garantir des collaborations.

Dans le groupe 3, la négociation a été rendue difficile par les actions des parties prenantes. Un certain nombre d'entre eux ont refusé de négocier avec le reste du groupe et la plupart des participants ont campé sur leurs positions, en fonction de leurs agendas secrets. En fin de compte, trois sous groupes se sont dessinés au sein du groupe, chacun avec des positions différentes. Compte tenu de la divergence des points de vue, un compromis n'a pas pu être trouvé.

A la suite de cet exercice, les participants ont tiré plusieurs conclusions :

- L'anticipation des intérêts et alliances est importante afin de pouvoir faire passer ses intérêts.
- La capacité de leadership est importante, mais il est tout aussi important d'éviter l'isolement.
- Si nécessaire, il faut faciliter des compromis et même accepter d'avoir un changement de comportement au fil des discussions et rester flexible.
- Le point de vue du bailleur de fonds est souvent prépondérant car il influence beaucoup plus facilement les avis des uns et des autres.
- Les discussions informelles, hors de cadre prévu des négociations, sont essentielles. Cependant, il faut noter que les positions des acteurs en consultations publiques ne reflètent pas toujours les compromis obtenus dans les coulisses.
- Il faut du temps pour arriver à un consensus, nouer des alliances, palier le manque de connaissances techniques pour certains acteurs.
- En fin de compte, ceux qui proposent des solutions consensuelles, au lieu de se poser uniquement en critique, ont plus de chances d'avoir gain de cause.



## Fin du jour 2

---

### Jour 3: La soumission et la gestion des requêtes Session 8 - Manuel de l'END

- Présentation de la procédure de prise en charge des requêtes d'assistance technique par le CTRC (Production et soumission des requêtes, critères de priorisation des requêtes)
- Discussion

Les END sont les seules entités au niveau national à pouvoir soumettre une requête d'assistance technique au CTRC. Pour être acceptée par le CTRC, la requête doit être soumise par l'END en utilisant le modèle de requête du CTRC et se conformer aux principes directeurs du CTRC régissant les critères d'éligibilité (voir Manuel des END). Le processus de soumission de la requête dépendra de l'efficacité et la qualité du travail mené en amont par l'END et bénéficiera de son engagement tout au long du processus de réponse.

Une fois soumises au CTRC, les requêtes font l'objet, soit d'une réponse rapide, soit d'une réponse plus substantielle. L'identification du type de réponse revient exclusivement au CTRC. A partir de la soumission de la requête, le requérant est impliqué tout au long du processus de réponse, sous la coordination nationale de l'END. Une fois la requête acceptée, les experts du CTRC développent un plan d'intervention pour répondre à la requête, en partenariats avec les partenaires nationaux, et qui fera l'objet d'un accord entre le requérant, l'END et le CTRC.

### Discussions

Certains participants ont estimé que l'instauration de frais de soumissions aiderait à limiter le nombre de requêtes déposées dans le seul intérêt de l'END, sans prendre en compte les priorités nationales officielles. Mais cette procédure serait contraire à la vision du centre qui consiste à donner la chance à tous de pouvoir soumettre des requêtes. Cependant, les critères d'éligibilité pourraient être affinés à l'avenir dans ce sens si on constate une floraison de requêtes de ce type.

**Il a été conseillé aux END d'encourager et de permettre la soumission de requêtes de très grande qualité, grâce aux connaissances et outils délivrés lors de cet atelier de formation.**



**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME**

Programme des Nations Unies pour l'environnement      Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente

Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде      برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



Les participants ont exprimés leurs inquiétudes au sujet de la soumission des requêtes en langue anglaise. Cette pratique est alignée avec les règles des autres mécanismes internationaux sur le changement climatique et facilite le partage d'information au niveau international. Malgré cette exigence, les plans d'implémentation des réponses peuvent être rédigés dans la langue nationale du pays requérant.

La requête apposée de la signature de l'END atteste de la validation nationale de la requête. L'END est ainsi garante de la transparence et de l'équité des requêtes au niveau national.

Le centre projette de soutenir 300 à 400 requêtes à intervention rapide (coûts inférieurs à 50 000 USD) et 200 à 300 requêtes à intervention substantielle (coûts pouvant atteindre 250 000 USD) sur une période de 5 ans, sous réserve de ressources financières suffisantes.

**Exercice 8 - exercice de groupe 1: Remplir le formulaire de requête :** Les participants sont divisés en groupes. Chaque groupe a un résumé de deux requêtes différentes et doivent remplir le formulaire de demande de soumission du CRTC. A la fin de l'exercice, les participants reçoivent la version corrigée de la requête

Les participants ont dans l'ensemble trouvé que le formulaire de soumission des requêtes est relativement simple à remplir. Ils ont formulés des recommandations, notamment pour mieux intégrer les aspects suivants :

- l'impact attendu de la requête une fois mise en oeuvre
- les bénéficiaires visés par l'assistance technique

Les participants ont souligné les parties du formulaire les plus difficile à adresser :

- la définition de la problématique
- la formulation du titre
- les questions nécessitant des informations sur la situation de base et sur l'expertise nationale disponible
- la définition des tâches
- le calendrier de l'assistance

Plus les requêtes seront claires et bien formulées, plus la réponse du CRTC sera rapide. Une communication soutenue de l'END avec le requérant et le CRTC aidera à faire en sorte que la requête soit mieux formulée.



**Exercice 9 - exercice de groupe: Développement d'une requête:** Jeu de rôle - Les participants sont divisés en groupes. Les personnes ressources choisissent une phrase de la demande (par rapport au Q3 Session 4) par groupe et jouent le rôle de «porteur de la requête» adressée à l'END pour obtenir de l'aide du CRTC (ce que vous pouvez faire en tant que END et comment pouvons-nous apporter notre soutien).

Au cours de ce jeu de rôle, les END ont accordé beaucoup de temps au requérant pour bien comprendre sa requête, s'assurer que sa demande était réellement en lien avec les stratégies en cours et priorités au niveau national, et que l'assistance demandée était conforme aux services du CRTC.

Les participants ont noté que le profil de la personne requérante (renommée, poids politique ou institutionnel, etc.) constituera un paramètre qui pourra influencer l'END dans ses prises de décision.

Dans cet exercice, les participants ont souligné aux requérants que le centre ne donne pas des fonds directement au requérant. Cependant, le centre pourra assister à lever des fonds auprès d'autres sources si nécessaire. Les services du centre sont plutôt orientés sur des appuis techniques, lorsque une expertise spécifique est identifiée comme nécessaire pour soutenir une initiative relative au transfert de technologies.

### Présentation : Suivi et Evaluation (S&E) du CRTC

La présentation a montré que le suivi évaluation servira à :

- S'assurer de la qualité des services du CRTC, sur la base des résultats observés dans les pays,
- Démontrer que l'assistance technique a effectivement conduit à des actions d'échelle plus grande et a atteint les impacts attendus,
- Démontrer la valeur ajoutée du CRTC,
- Répondre aux exigences de la CoP concernant la production de rapports pour les besoins de reddition des comptes et de transparence.

### Discussions

Les indicateurs du suivi évaluation dépendront du type de requête et seront issus du processus de production de la requête. En effet, pour chaque requête, les éléments relatifs au suivi et à l'évaluation seront déterminés par le plan d'intervention (voir manuel des END).



Sur le long terme, l'END pourra mesurer les impacts de l'assistance. Un formulaire de retour d'informations sera utilisé par l'END afin de collecter les données de suivi évaluation. Éventuellement, un plan de suivi des impacts sera proposé par le CRTC et pourra être développé en collaboration avec l'END et le requérant.

Les participants ont cependant noté qu'une approche systémique du suivi évaluation aurait l'avantage de donner lieu à des comparaisons même si les types d'assistances du CRTC seront très différents d'un pays à l'autre. En réponse, le CRTC estime qu'il pourra à l'avenir, explorer une systématisation du suivi évaluation pour toutes ses interventions.

### **Session 9: Discussion sur les besoins et priorités des ENDs : Discussion guidée par des questions.**

Les participants ont soulevée des priorités et besoins additionnels :

- Davantage d'information sur le Système de gestion des connaissances
- Davantage de cadrage de la part du CRTC sur le type de requêtes qui ont plus de chance d'aboutir.
- Soutien pour rester informé du processus de la CoP, et éventuellement soutien pour y participer.
- Capacité des END de mettre les requérants en contact avec des bailleurs de fonds pour financer toute action qui ne peut pas être supportée par le centre.
- Tous les partenaires du centre présents dans les pays pourraient assister les END localement.
- La nomination en cours des END par les pays et la mise en œuvre des activités permettront sans doute de déceler des besoins supplémentaires pour le futur.



## Annexes

Annexe 1 : Evaluation de la formation

Annexe 2 : Liste des participants

Annexe 3 : Agenda de la formation



**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME**

Programme des Nations Unies pour l'environnement      Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente

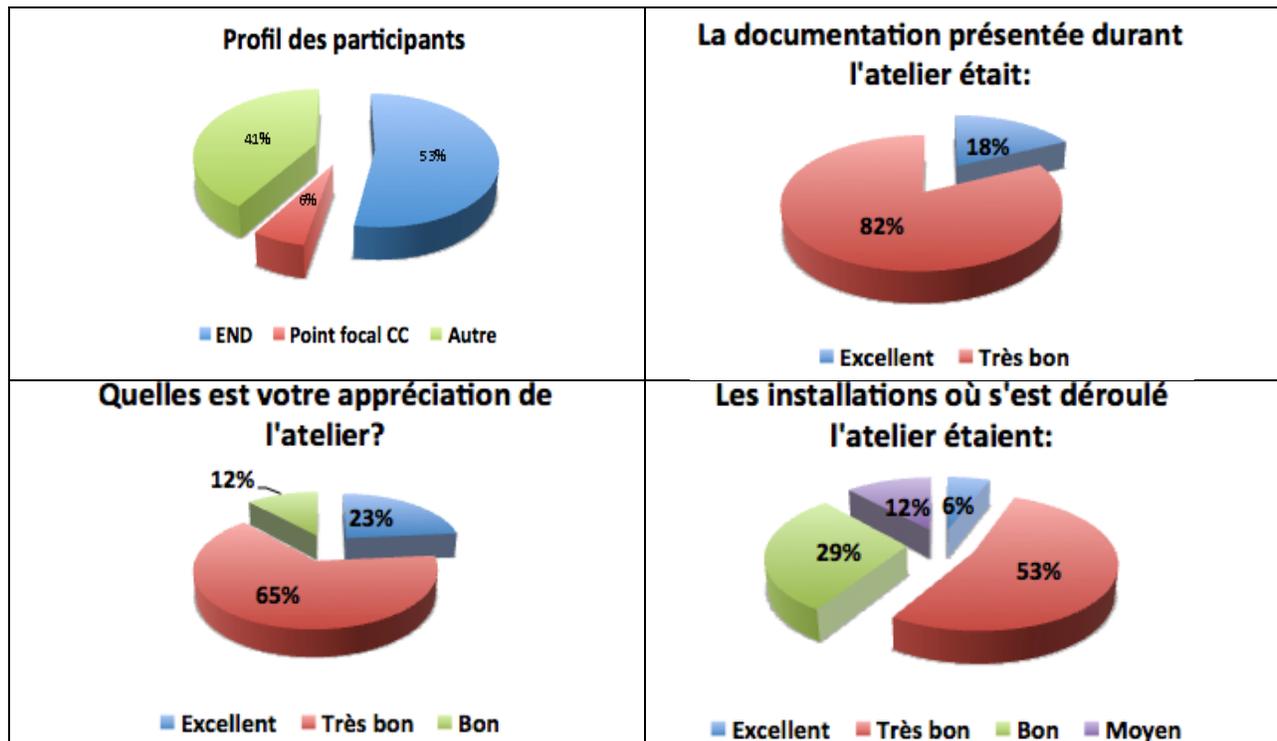
Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде      برنامج الأمم المتحدة للبيئة

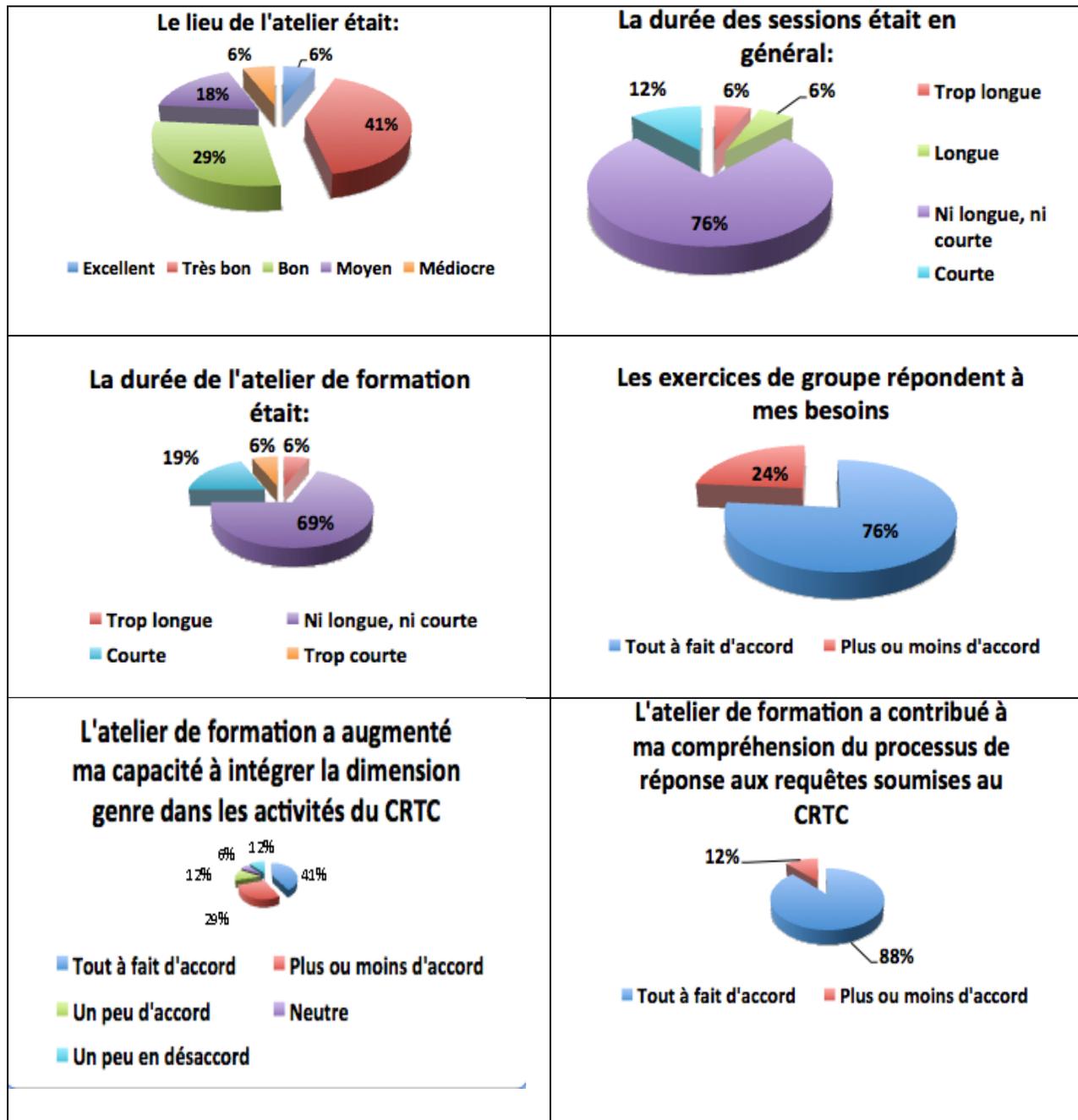
联合国环境规划署

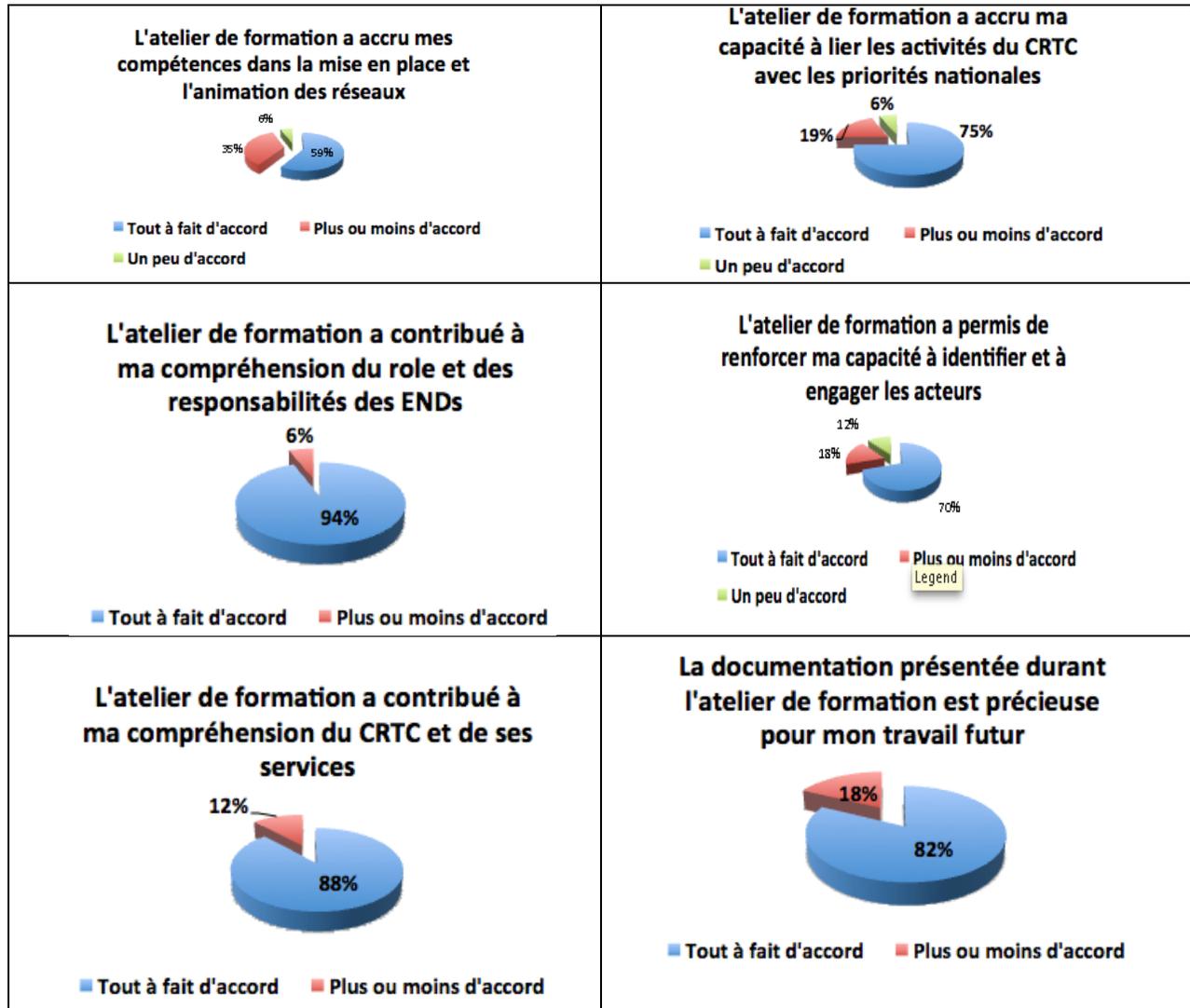


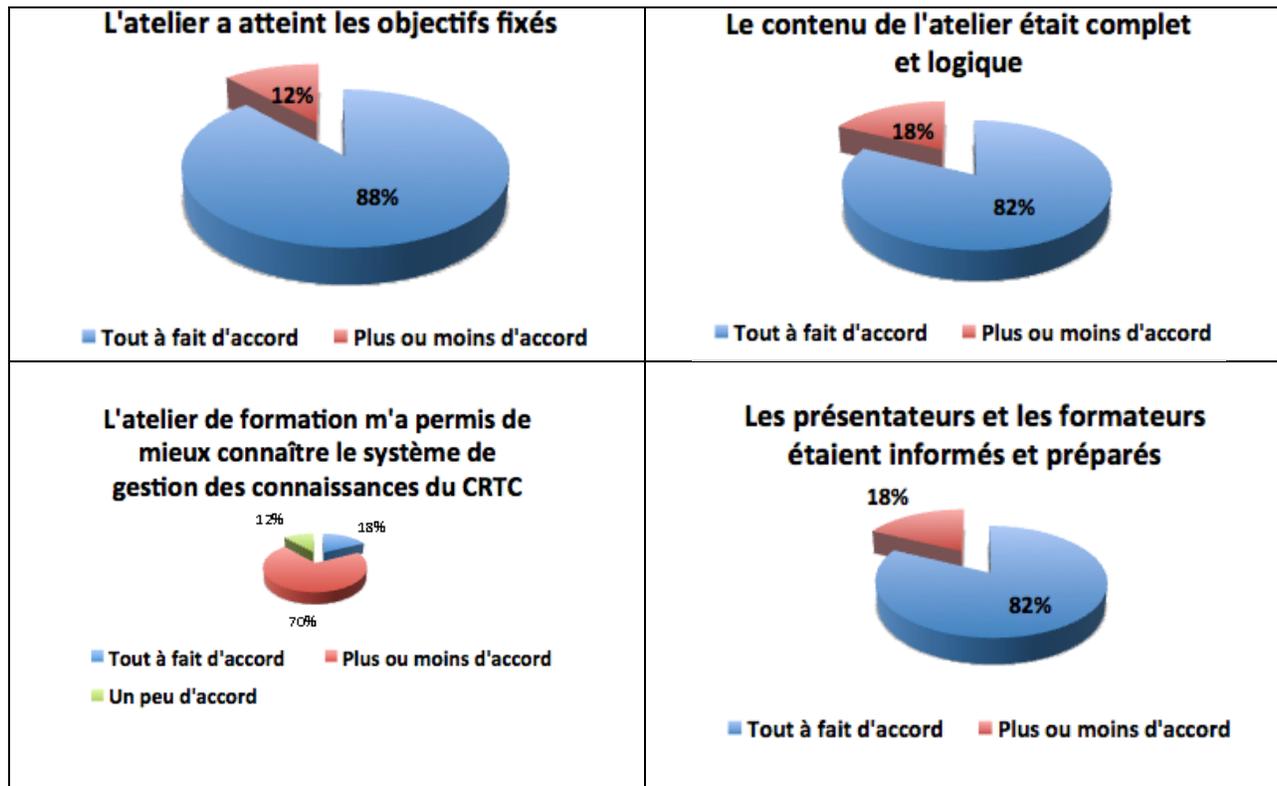
### Annexe 1 : EVALUATION DE LA FORMATION

Les résultats de l'évaluation de l'atelier par les participants sont présentés dans les graphiques ci-dessous. Cependant, il est important de mettre en exergue en citant certaines appréciations telles qu'elles ont été exprimées par les participants : (1) « L'approche utilisée était innovante car elle rompt avec le système classique ... » ; (2) « Le rapprochement entre la théorie et la pratique a renforcé ma compréhension ... » ; (3) « ... j'ai l'assurance de repartir avec des précisions et une feuille de route claire » ; (4) « ... les explications fournies ont été claires de même que le rôle du CRTC fut bien expliqué par les divers animateurs » ; (5) « ... j'ai appris beaucoup de choses sur les mécanismes d'adaptation et d'atténuation dans le cadre de la CCNUCC » ; (6) « ... j'ai apprécié la disponibilité et la courtoisie des experts du CRTC et d'ENDA ».

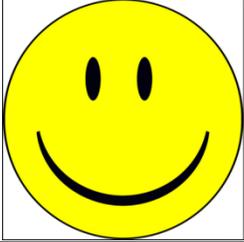








Le tableau ci-dessous résume les points de vue des participants concernant ce qu'ils ont spécifiquement apprécié ou peu apprécié.

				
<p>Les jeux de rôle-exercices-contenu de la formation (7), exercice sur engagement des parties prenantes (2), présentation sur le Genre, formation en français, échanges formateurs-formés (6), méthodologie de la formation (3), lieu de la formation, accueil, matériel de travail, repas, gestion du temps</p>			<p>La chambre (2), l'Internet ne marche pas, confinement sans aucun loisir (5), lieu de la formation, hôtel, les participants reviennent sur des choses déjà expliquées, plan de vol</p>	

### Recommandations pour améliorer les ateliers avec les END

- Augmenter le nombre de jours de la formation (6)
- Echanger davantage sur les expériences sur le fonctionnement des END
- Organiser des rencontres avec les personnes ressources
- Choisir un meilleur hôtel
- Rassembler les points focaux climat et les END
- Consacrer moins de temps aux présentations et davantage sur les exercices et les échanges.

### Thèmes pour de futurs ateliers des END

- Présentation sur un projet/une requête type
- Information sur le Système de Gestion des Connaissances (2)
- Informations sur des sources de financement (2)
- Pistes de collaboration entre les END
- Aspects financiers pour le fonctionnement des END (3)
- Normes et procédures dans le TT y compris les questions de propriétés intellectuelles,
- Responsabilité sociale and environnementale des entreprises
- Suivi évaluation des actions du CRTC dans les pays

### Ce que les participants pensent faire différemment suite à la formation

- Lobbying auprès des décideurs politiques

- Soumission des requêtes
- Eviter de perdre du temps et faire tout pour changer les choses
- Bâtir des alliances pour faire fonctionner l'END
- Assurer un meilleur engagement des parties prenantes (3)
- Gérer des réseaux, formels et informels.

**NB :** Les nombres entre parenthèses indiquent le nombre de fois le point a été mentionné par les participants.



**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME**

Programme des Nations Unies pour l'environnement      Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente

Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде      برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



## Annexe 2 : Liste des participants et personnes ressources

	Prénom et nom	Organisation/END	Contact	E-mail
1	Nimubona Alexis	<i>Integrated Water Resources Management (IWRM) &amp; Climatological Risks Management (CRM) AMESD Focal Point</i>	<i>Geographic Institute of Burundi (IGEBU) Tel +257 77 737 863 Burundi</i>	<a href="mailto:nimbalex@yahoo.fr">nimbalex@yahoo.fr</a>
2	Hervé Azemtsa	S2 Services SARL MBA (Ressource et Environnement)	Malangue (carr. Conquete) P.O Box 12218, Douala Tel : +237 97475493 +2373177558/79525503 Cameroun	<a href="mailto:h.azemtsa@s2-gmbh.com">h.azemtsa@s2-gmbh.com</a>
3	Mahamat Hassane Idriss	Coordonnateur National REDD+ / MDP	Ministere de l'environnement et des Ressources Halieutiques BP 2115 Ndjamena Tel: 23566219340 Tchad	<a href="mailto:mhi1962@yahoo.fr">mhi1962@yahoo.fr</a>
4	Moussa Gousmane	Point Focal CCNUCC Niamey/Niger - END	SE/CNEED/CAB/FM BP 10193 Niamey Niger	<a href="mailto:imgousmane@yahoo.fr">imgousmane@yahoo.fr</a>
5	Issakha Youm	Département de Physique Faculté des Sciences et Techniques END	Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Dakar-Fann (Sénégal) Tél : (+221) 3 38 25 04 43 / (+221) 3 38 25 03 03 Senegal	<a href="mailto:iyoum2@yahoo.fr">iyoum2@yahoo.fr</a>
6	Venan Mabilia ma Mabilia	AND-MDP/RDC END	Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme tel +243 9999 89 917 RDC	<a href="mailto:venanmabilia@gmail.com">venanmabilia@gmail.com</a>
7	Gervais Ludovic Itsoua Madzous	RoC UNFCCC National Focal Point, Ministère du Tourisme et de l'Environnement NFP	Direction Generale de l'Environnement République du Congo Tel: +242 05 5317411 / 06 9317411 Congo	<a href="mailto:imadzous@yahoo.fr">imadzous@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:imadzous2@gmail.com">imadzous2@gmail.com</a>
8	Monsieur Bienvenue ADAMOUBESSA	Directeur de Cabinet au Ministère de l'Economie Forestière, de l'Environnement et du Tourisme	Directeur de cabinet Ministère de l'Environnement tel.: 236 75676807 République Centre Afrique	<a href="mailto:bmadamou10@gmail.com">bmadamou10@gmail.com</a>
9	Fanta Traoré TANDIA	chef du service Changements Climatiques et Recherches END	Tél : (223) 20 20 62 04 / Fax : (223) 20 20 21 10 Mali	Email : <a href="mailto:dnm@africone.net.ml">dnm@africone.net.ml</a>
10	Faycal Belkacemi	Direction Environnement et Développement Durable Ministère des Affaires étrangères	Algerie	<a href="mailto:fay.belkacemi@gmail.com">fay.belkacemi@gmail.com</a>

11	Mamady Kobélé Keita	Senior Technical Adviser Guinée Ecologie/ Coordination Réseau Climat Guinee	Tel.: +224 628927157 / +224 666970249 Guinee Conakry	<a href="mailto:kobeleg@gmail.com">kobeleg@gmail.com</a>
12	Rodrigue ABOUROU OTOGO	<i>Director / UNFCCC NFP / CGE Member Ministry of Forest, Environment and Natural Resources Conservancy</i>	Gabon	<a href="mailto:abourou_rodrigue@yahoo.fr">abourou_rodrigue@yahoo.fr</a>
13	Monsieur Alain COMBASSE RE	Ministere de l Environnement SP/CONEDD END/PF	TEL.:0022670002410 Burkina Faso	<a href="mailto:ncom.alan@yahoo.fr">ncom.alan@yahoo.fr</a>
14	BOUZGHAY A FETHI	Sous-Directeur chargé des dossiers planétaires/ Direction Générale du Développement Durable	Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable/TUNISIE +216 98 56 7646 Tunisie	<a href="mailto:bf_fathy@yahoo.fr">bf_fathy@yahoo.fr</a>
15	Mery Yaou	Chef de cellule Planification /Direction de l Environnement END TOGO	Ministere de l Environnement et des Ressources Forestieres Togo	<a href="mailto:ymary69@yahoo.fr">ymary69@yahoo.fr</a>
16	Abdoulkader AHMED AOULED	Sous -Directeur de l'Environnement Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement	BP: 2091 Djibouti République de Djibouti Tel (Office): 00 253 35 10 20/10 97 Fax: 00 253 35 48 37 Djibouti	<a href="mailto:sahalamed1@yahoo.fr">sahalamed1@yahoo.fr</a>
17	KOUADIO KUMASSI PHILIPPE	Sous Directeur de l informatique et du Systeme de l information Environnement END	20 BP 650 Abidjan 20 Republique de Cote d Ivoire Tel.: 0022507924334 Cote d IVOIRE	<a href="mailto:kumas_phil@yahoo.com">kumas_phil@yahoo.com</a> ; <a href="mailto:kuassi.kouadio@egouv.ci">kuassi.kouadio@egouv.ci</a>
18	Nestor Mintsa	Agence Gabonaise de Normalisation END	BP 6659 Libreville (Gabon) tel 05234879 Gabon	<a href="mailto:mintsanestore@yahoo.fr">mintsanestore@yahoo.fr</a>
19	Secou SARR	Directeur Enda Energie- Environnement- DEveloppement	54 rue carnot BP 3370 Dakar Senegal	<a href="mailto:secou.sarr@endaenergie.org">secou.sarr@endaenergie.org</a>
20	Libasse Ba	ENDA ENERGIE	54 rue carnot BP 3370 Dakar Senegal	<a href="mailto:libasse.ba@endaenergie.org">libasse.ba@endaenergie.org</a>
21	Samba FALL	ENDA ENERGIE	54 rue carnot BP 3370 Dakar Senegal	<a href="mailto:samba.fall@endaenergie.org">samba.fall@endaenergie.org</a>



22	Moussa NA ABOU MAMOUDA	ENDA ENERGIE	54 rue carnot BP 3370 Dakar Senegal	<a href="mailto:mamoudam@gmail.com">mamoudam@gmail.com</a>
23	Zitouni Ould DADA	UNEP	Programme Officer Technology Unit Tel: (33-1) 44 37 19 86 Fax: (33-1) 44 37 14 74 Energy Branch Division of Technology, Industry and Economics United Nations Environment Programme 15, rue de Milan F-75441 • Paris CEDEX 09 • France <a href="http://www.unep.org">www.unep.org</a>	<a href="mailto:Zitouni.Ould-Dada@unep.org">Zitouni.Ould-Dada@unep.org</a>
24	Jonathan DUWIN	UNEP	Programme Officer Technology Unit Tel: (33-1) 44 37 19 86 Fax: (33-1) 44 37 14 74 Energy Branch Division of Technology, Industry and Economics United Nations Environment Programme 15, rue de Milan F-75441 • Paris CEDEX 09 • France <a href="http://www.unep.org">www.unep.org</a>	<a href="mailto:Jonathan.Duwyn@unep.org">Jonathan.Duwyn@unep.org</a>
25	Agathe LAURE	UNEP	Programme Officer Technology Unit Tel: (33-1) 44 37 19 86 Fax: (33-1) 44 37 14 74 Energy Branch Division of Technology, Industry and Economics United Nations Environment Programme 15, rue de Milan F-75441 • Paris CEDEX 09 • France <a href="http://www.unep.org">www.unep.org</a>	<a href="mailto:Agathe.Laure.affiliate@unep.org">Agathe.Laure.affiliate@unep.org</a>
26	Doris HRIBERNIG G	ONUDI	rue hibiscus Cocody Abidjan Cote d IVOIRE	<a href="mailto:dihribernigg@onudi.org">dihribernigg@onudi.org</a>
27	PATRICK NUSSBAUM ER	ONUDI		<a href="mailto:P.NUSSBAUMER@unido.org">P.NUSSBAUMER@unido.org</a>
28	VLADIMIR HECL	Programme Officer UNFCCC	Finance, Technology and Capacity Building UN Framework Convention on Climate Change Martin Luther King Strasse 8, 53175 Bonn, Germany Room A- 207 Tel: +49-228-8151393 Fax: +49-228-8151999 Email: <a href="mailto:vhecl@unfccc.int">vhecl@unfccc.int</a>	<a href="mailto:vhecl@unfccc.int">vhecl@unfccc.int</a>



## Annexe 3 : Agenda

### **ATELIER DE FORMATION POUR LES ENTITES NATIONALES DESIGNEES (END) DES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DU 20 AU 22 MAI A ABIDJAN, COTE D'IVOIRE**

#### **CONTEXTE**

Le Centre et Réseau des Technologies Climatiques (CRTC) a été créé par une décision de la COP16 de la CCNUCC (ici appelée « Convention ») pour promouvoir le transfert des technologies respectueuses de l'environnement dans les pays en développement, afin de les soutenir dans leurs efforts d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques. Le CRTC est aujourd'hui opérationnel et prêt à offrir ses services aux pays.

#### **Objectifs**

- Présenter le CRTC et ses services y compris les processus pour traiter et répondre aux requêtes d'assistance technique des pays et le Système de Gestion des Connaissances du CRTC.

Présenter les rôles des END en tant qu' « ambassadeur » des technologies climatiques au niveau national en favorisant : (i) la collaboration et le renforcement des réseaux et partenariats, (ii) l'information, le partage des connaissances et le renforcement des capacités, et (iii) l'élaboration, la sélection et la présentation soumission de demandes de pays au CRTC.

- Identifier les besoins prioritaires des END afin qu'elles puissent jouer efficacement leur rôle, et permettre à leur pays de bénéficier de services du CRTC pour favoriser le transfert de technologies climatiques.
- Donner une formation sur:
  - L'identification des parties prenantes et les consultations nationales
  - L'harmonisation des activités du CRTC avec les politiques et priorités nationales
  - Le développement et la hiérarchisation des requêtes déposées auprès du CRTC
  - Le suivi et l'évaluation de l'assistance technique reçue du CRTC et de son impact

#### **Participants**

- Les END ou, à défaut, les personnes appelées à jouer un rôle important dans le soutien de l'agenda national de transfert de technologies climatiques

Les membres du Consortium du CRTC (PNUE, ONUDI, ENDA Energie) et le Secrétariat de la CCNUCC



**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME**

Programme des Nations Unies pour l'environnement      Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente

Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде      برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



<i>Jour 1: Mise en Place</i>	<i>Personnes ressources</i>
<b>9.00 – 10.30 Session 1 - Ouverture [1 heure 30 minutes]</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Discours de bienvenue d'ENDA (5 minutes)</i></li> <li><i>Discours de bienvenue de l'ONUDI (5 minutes)</i></li> <li><i>Mots de bienvenue du PNUE et présentation des objectifs de l'atelier (15 minutes)</i></li> <li><i>Discours de bienvenue du gouvernement de Côte d'Ivoire (5 minutes)</i></li> <li><i>Présentation des participants (45 minutes)</i></li> </ul>	Secou Sarr, ENDA  Doris Hribernigg, ONUDI  Zitouni Ould-dada, PNUE  Mr. Rémi Allah Kouadio, Ministre ivoirien de l'Environnement, de la Sécurité Urbaine et du Développement Durable
<b>10.30 – 10.50 Pause café</b>	
<b>10.50 – 11.50 Session 2 - Le CRTC [1 heure]</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Exercice 2– exercice individuel (15 minutes)</i>            Impressions actuelles/compréhension/exemples/attentes sur ce que le CRTC fournira comme services – écrit sur des notes autocollantes et affichées sur des tableaux.</li> <li><i>Présentation générale sur le CRTC (Historique du CRTC, situation du CRTC, le Centre, le Réseau) (20 minutes)</i></li> <li><i>Discussion (25 minutes)</i></li> </ul>	Jonathan Duwyn/Agathe Laure, PNUE  Zitouni Ould-dada, PNUE
<b>11.50 -12.50 Session 3 – Les services du CRTC [1 heure]</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Présentation des services CRTC (services liés à toutes les fonctions avec des exemples concrets, dont et le Système de Gestion des Connaissances) (30 minutes)</i></li> <li><i>Exercice 3 - exercice de groupe (30 minutes)</i>            Le partage des notes autocollantes de l'exercice 2 entre deux catégories : « compris dans les services du CRTC » ou « non compris dans les services du CRTC ».</li> </ul>	Patrick Nussbaumer, ONUDI  Agathe Laure, PNUE
<b>12.50 – 14.00 Déjeuner</b>	
<b>14.00 – 15.45 Session 4: Les Entités Nationales Désignées (END) [1 heure 45 min]</b>	Jonathan Duwyn, PNUE
<b>15.45 – 16.15 Pause café</b>	

<p><b>16.15 – 17.15 Session 4 (suite): Les Entités Nationales Désignées (END) [1 heure]</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Exercice 5– exercice individuel (30 minutes)</i></li> </ul> <p>Q1. Qu'est-ce qui vous enthousiasme dans votre rôle en tant qu'END ? (listez au moins trois points)</p> <p>Q2. De quoi pensez –vous avoir besoin pour briller dans ce rôle ?</p> <p>Travail interactif - réponses écrites sur un tableau à l'avant de la salle (se concentrer sur les avantages spécifiques à l'END)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Exercice 6 - exercice individuel (30 minutes)</i></li> </ul> <p>Q3. Proposition d'exemples de requêtes que les pays auraient pu soumettre ou veulent soumettre au CRTC et qui aiderait le pays à lever les barrières liées aux technologies d'atténuation ou d'adaptation (écrit sur des notes autocollantes et affichés sur des tableaux)</p>	<p>Libasse, ENDA</p> <p>Agathe Laure, PNUE</p>
<p><b>17.15 – 17.30 Résumé du jour 1</b></p>	<p>PNUE, ONUDI, ENDA</p>
<p><b>18.30 – 20.30 Réception de bienvenue</b></p>	

<p><b><i>Jour2: Harmonisation des activités du CRTC avec les plans et les politiques nationaux, engagement des parties prenantes, renforcement et développement de réseaux au niveau national</i></b></p>	<p><b><i>Personnes ressources</i></b></p>
<p><b>09.00 – 09.45 Session 5 - Intégration des questions de genre dans les activités du CRTC (45 minutes)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Vue d'ensemble des approches utilisées pour intégrer les questions de genre, appliquée aux activités du CRTC (20 minutes)</i></li> <li>• <i>Discussion (25 minutes)</i></li> </ul>	<p>Moussa Na Abou ENDA</p>
<p><b>9.45 – 10.30 Session 6 – Harmonisation entre les activités du CRTC avec les priorités nationales (45 minutes)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Vue d'ensemble des approches utilisées pour s'assurer que les activités des END et du CRTC dans le pays sont en phase avec les objectifs nationaux de développement (20 minutes)</i></li> <li>• <i>Discussion (25 minutes)</i></li> </ul>	<p>Samba Fall ENDA</p>
<p><b>10.30 – 10.45 Pause café</b></p>	

<p><b>10.45 – 11.30 Session 6 – Harmonisation entre les activités et les mécanismes nationaux en vertu de la Convention (45 minutes)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Vue d'ensemble des approches utilisées pour s'assurer que les activités des END et du CRTCC dans le pays sont en phase et coordonnées avec les actions nationales relatives aux autres mécanismes de la Convention (20 minutes)</i></li> <li>• <i>Discussion (25 minutes)</i></li> </ul>	<p>Vladimir Hecl, UNFCCC</p>
<p><b>11.30 – 12.30 Session 7 – Engagement des parties prenantes et les consultations nationales [1 heure]</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Présentation sur l'engagement des parties prenantes et des consultations nationales : importance, outils, méthodes et résultats escomptés (30 minutes)</i></li> <li>• <i>Discussion (30 minutes)</i></li> </ul>	<p>Secou Sarr ENDA</p>
<p><b>12.30 – 13.45 Déjeuner</b></p>	
<p><b>13.45 – 15.45 Session 7 - Engagement des parties prenantes et les consultations nationales (suite) (2 heures)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Présentation de l'exercice du Groupe sur l'engagement des parties prenantes (30 minutes)</i></li> <li>• <i>Exercice 7: Exercice du Groupe sur l'engagement des parties prenantes (1 heure 30 minutes)</i></li> </ul> <p>Jeu de rôle - les participants sont répartis en équipes/groupes et chaque participant au sein de chaque équipe se voit attribuer un rôle d'acteur différent dans un scénario dans lequel un projet de biomasse en énergie est envisagé pour leur région/pays. Le «gouverneur» appelle à une consultation des parties prenantes et demande les points de vue des parties prenantes. On donne à chaque acteur un agenda secret qu'ils doivent essayer de faire passer au cours d'une deuxième série de consultations avec les parties prenantes - ils remplissent un formulaire d'auto-évaluation en indiquant ce qu'ils essaient d'atteindre et comment ils comptent s'y prendre pour y parvenir. Les groupes tentent d'arriver à un accord où toutes les parties prenantes sont satisfaites - les résultats sont présentés à l'ensemble de l'atelier.</p>	<p>Jonathan Duwyn, PNUE</p>
<p><b>15.45 – 16.00 Pause café</b></p>	
<p><b>16.00 – 17.15 Session 7 - Engagement des parties prenantes et les consultations nationales (suite) (1 heure 15 minutes)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Exercice 7 (suite) (45 minutes)</i></li> <li>• <i>Discussion sur l'exercice (30 minutes)</i></li> </ul>	<p>Jonathan Duwyn, PNUE</p>
<p><b>17.15 – 17.30 Discussions et résumé du jour 2</b></p>	<p>PNUE, ONUDI ou ENDA</p>

<b>Day 3: Formation sur demande – fonction de réponse</b>	<b>Personnes ressources</b>
<p><b>9.00 – 10.40 Session 8 - Manuel de l'END [1 heure 40 minutes]</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Présentation 1: Présentation de la procédure de prise en charge des requêtes d'assistance technique par le CTRC (Production et soumission des requêtes, critères de priorisation des requêtes) (20 minutes)</i></li> <li>• <i>Discussion (20 minutes)</i></li> <li>• <i>Exercice 8 - exercice de groupe 1: Remplir le formulaire de requête (1 heure)</i></li> </ul> <p>Les participants sont divisés en groupes. Chaque groupe a un résumé de deux requêtes différentes et doivent remplir le formulaire de demande de soumission du CTRC. A la fin de l'exercice, les participants reçoivent la version corrigée de la requête.</p>	Patrick Nussbaumer, ONUDI
<b>10.40 – 11.00 Pause café</b>	
<p><b>11.00 – 12.10 Session 8 (suite) – Manuel de l'END [1 heure 10 min]</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Discussion sur l'exercice 8 (30 minutes)</i></li> <li>• <i>Présentation 2 : Présentation du processus de réponse aux requêtes (traitement des requêtes par le CTRC, développement de la réponse) (20 minutes)</i></li> <li>• <i>Discussion (20 minutes)</i></li> </ul>	Agathe Laure, PNUE
<b>12.10 – 13.30 Déjeuner</b>	
<p><b>13.30 – 15.15 Session 8 (suite) - Manuel de l'END [1 heure 45 minutes]</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Exercice 9 - exercice de groupe: Développement d'une requête (1 heure)</i></li> </ul> <p>Jeu de rôle - Les participants sont divisés en groupes. Les personnes ressources choisissent une phrase de la demande (par rapport au Q3 Session 4) par groupe et jouent le rôle de «porteur de la requête» adressée à l'END pour obtenir de l'aide du CTRC (ce que vous pouvez faire en tant que END et comment pouvons-nous apporter notre soutien)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Présentation 3: Suivi et Evaluation (S&amp;E) du CTRC (20 minutes)</i></li> </ul>	Jonathan Duwyn, PNUE
<b>15.15 – 15.45 Pause café</b>	

